



Code de vie



Afin de vivre en harmonie au sein de ton école, d'y retrouver un milieu sain et sécuritaire ainsi qu'un climat propice aux apprentissages, tu as la responsabilité de respecter le code de vie. Il te servira à développer tes compétences sociales et à devenir un.e citoyen.ne responsable.

Le code de vie s'applique à tout moment à l'école (en classe, aux toilettes, à la récréation, au service de garde et de dîner ainsi que dans les déplacements et le retour à la maison) et lors des activités parascolaires et des sorties éducatives.

Tous les membres du personnel sont responsables de la gestion du code.

Voici les trois règles à respecter dans tous les contextes à l'école Alice-Parizeau:

Je respecte en tout temps tous les adultes et tous les élèves par mes gestes et mes paroles.

Je fais des efforts et des bons choix pour moi.

Je prends soin du matériel et de l'environnement.

La règle et les comportements attendus



Je respecte en tout temps tous les adultes et tous les élèves par mes gestes et mes paroles.



EN CLASSE

- Je respecte les règles de la classe.
- Je fais le travail demandé.
- Je parle doucement.
- Je parle de façon respectueuse aux adultes, j'utilise le « vous » et je les appelle « Madame » ou « Monsieur ».
- J'utilise des mots gentils et appropriés.
- Je marche en tout temps.
- J'écoute et respecte les consignes de l'adulte.

AUX TOILETTES

- Je parle doucement.
- J'utilise la quantité nécessaire d'eau, de papier et de savon.
- Je jette mes déchets dans la poubelle.
- Je respecte l'intimité des autres.

À LA RÉCRÉATION

- Je respecte les règles de la classe.
- Je fais le travail demandé.
- Je parle doucement.
- Je parle de façon respectueuse aux adultes, j'utilise le « vous » et je les appelle « Madame » ou « Monsieur ».
- J'utilise des mots gentils et appropriés.
- Je marche en tout temps.
- J'écoute et respecte les consignes de l'adulte.

AU SERVICE DE GARDE/DÎNER

- Je respecte les règles de la classe.
- Je fais le travail demandé.
- Je parle doucement.
- Je parle de façon respectueuse aux adultes, j'utilise le « vous » et je les appelle « Madame » ou « Monsieur ».
- J'utilise des mots gentils et appropriés.
- Je marche en tout temps.
- J'écoute et respecte les consignes de l'adulte.

DÉPLACEMENTS/ RETOUR À LA MAISON

- Je respecte les règles de la classe.
- Je fais le travail demandé.
- Je parle doucement.
- Je parle de façon respectueuse aux adultes, j'utilise le « vous » et je les appelle « Madame » ou « Monsieur ».
- J'utilise des mots gentils et appropriés.
- Je marche en tout temps.
- J'écoute et respecte les consignes de l'adulte.

La règle et les comportements attendus

Je fais des efforts et des bons choix pour moi.

EN CLASSE

- Je demande de l'aide et j'utilise les outils mis à ma disposition.
- Je me donne le droit à l'erreur.
- Je termine ce que je commence.
- J'arrive à l'heure.
- Je remets mes travaux et devoirs à temps.

AUX TOILETTES

- Je me lave les mains.
- Je respecte l'intimité des autres.

À LA RÉCRÉATION

- Je prends soin de moi et des autres.
- Je fais des choix sécuritaires.
- Je joue avec des amis qui me respectent.
- Si un jeu devient trop intense, je prends un pas de recul.
- Je règle mes conflits en parlant calmement ou en demandant de l'aide.

AU SERVICE DE GARDE/DÎNER

- Je m'implique dans les ateliers offerts : arts, sports, bricolage, etc.
- Je termine un projet commencé.
- J'ose essayer de nouvelles activités.
- Je choisis de jouer avec des personnes qui me respectent.
- Je demande poliment pour me joindre à un groupe.
- Je prends mes distances si une situation devient inconfortable ou conflictuelle.
- J'accepte de prendre du temps pour me calmer lorsque je suis trop excité ou contrarié.

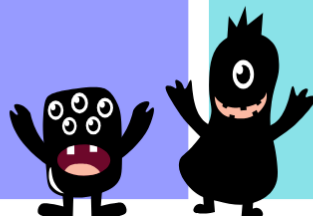
DÉPLACEMENTS/ RETOUR À LA MAISON

- Je suis en silence lors des entrées et dans les déplacements dans l'école.
- Je tiens la rampe dans les escaliers, je reste à droite et je ne dépasse pas dans les marches.
- Je rentre directement à la maison.
- J'écoute le brigadier.
- Je marche sur le trottoir et je traverse aux intersections.

Autobus : j'attends en file, je monte sans pousser, je reste assis en tout temps.



ÉCOLE ALICE-PARIZEAU



La règle et les comportements attendus

Je prends soin du matériel et de l'environnement.



EN CLASSE

- Je garde mon espace de travail propre.
- Je prends soin de mon matériel et de celui qui m'est prêté.
- Je garde les lieux et le mobilier en bon état.
- J'apporte seulement le matériel nécessaire à mes apprentissages.

AUX TOILETTES

- Je garde les lieux et le mobilier propres en bon état.
- Je tire la chasse d'eau après utilisation.
- Je ne gaspille pas l'eau ni le savon et le papier.

À LA RÉCRÉATION

- Je range le matériel utilisé.
- Je prends soin du matériel qui m'est prêté.
- Je protège les plantes et les arbres.
- Je garde la cour propre.

AU SERVICE DE GARDE/DÎNER

- Je m'amuse prudemment en respectant les règles des différents jeux (interdiction de lancer des balles de neige, etc.).
- Je garde les lieux et le mobilier en bon état.
- J'utilise adéquatement les objets en fonction de leur utilité dans les lieux appropriés.
- Je garde le local propre.
- Je jette mes déchets et je recycle.
- Je reste avec mon groupe.
- Je respecte les espaces verts et les zones de jeu.
- J'utilise les jeux et le matériel avec soin.
- Je range tout à sa place.

DÉPLACEMENTS/ RETOUR À LA MAISON

- Je circule calmement et en silence dans l'école.
- Je garde les corridors propres : si je fais tomber quelque chose, je le ramasse.
- Je respecte les affichages, les décorations et les travaux d'élèves sur les murs.
- Je garde les lieux ordonnés : je referme mon casier et je range mes effets.
- Je circule dans les zones autorisées et j'évite de déranger les classes en passant.

Violence et intimidation



À l'école Alice-Parizeau, toute manifestation de violence ou d'intimidation est proscrite en tout temps et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux. Le protocole du plan de lutte de l'école sera appliqué pour tous les gestes de violence et d'intimidation

Intimidation

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. »
(L.I.P. Art 13, 1.1 0, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

Violence

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique. »
(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)



Il est interdit aux élèves d'utiliser, du début jusqu'à la fin du jour de classe, un cellulaire, des écouteurs et tout autre appareil mobile personnel autant sur les terrains et dans les bâtiments de l'école qu'à l'extérieur de ceux-ci lors d'activités scolaires.

Civisme

Les élèves et le personnel de l'école ont le droit d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement et dans un environnement respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif, au sein duquel la collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs partagées.

Les élèves ont le devoir de faire preuve de civisme en tout temps envers les autres élèves et le personnel de l'école, de respecter l'autorité et leur milieu d'apprentissage et de cultiver des comportements positifs qui favorisent leur engagement dans leur réussite scolaire.

Les élèves doivent adopter un comportement empreint de civisme et plus particulièrement, ils doivent :

- 1° respecter l'autorité du personnel de l'école ainsi que les règles de fonctionnement de l'école, dont notamment celles de la classe ;
- 2° agir et communiquer de manière respectueuse, courtoise et polie avec les autres élèves et le personnel de l'école, en tout temps et quel que soit le moyen utilisé ;
- 3° ne poser aucun acte d'intimidation ou de violence ;
- 4° **vouvoyer le personnel de l'école ;**
- 5° **utiliser le titre de « madame » ou de « monsieur » pour s'adresser au personnel de l'école ;**
- 6° respecter la réputation et la vie privée des autres élèves et du personnel de l'école, notamment en obtenant leur consentement et celui du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur de l'élève, le cas échéant, avant de capter leur image ou leur voix et en utilisant de façon appropriée les réseaux sociaux ;
- 7° être assidu et ponctuel en respectant notamment les horaires et les échéanciers applicables ;
- 8° prendre soin du matériel scolaire ainsi que des infrastructures et des équipements de l'école ;
- 9° respecter le code vestimentaire de l'école, le cas échéant.

Application du code de vie



Dans le but de restaurer la confiance et le respect entre les élèves concernées par une situation, il se peut qu'un geste de réparation soit exigé. On met alors l'accent sur la responsabilité et la réparation plutôt que sur la punition.

Un geste de réparation est une action concrète visant à corriger, compenser ou réparer un tort, une erreur ou un préjudice causé à autrui. Il s'agit d'un acte volontaire qui démontre la reconnaissance de la faute et la volonté de rétablir la relation ou la situation affectée.

Voici une banque de gestes de réparation qui pourraient être envisagés, à titre d'exemple:

Gestes de réparation:

- Présenter ses excuses (verbalement, par écrit, par un dessin)
- Rendre service à la personne à qui j'ai fait du tort.
- Donner de mon temps pour aider l'autre élève (ex. : nettoyer la place de l'autre élève ou l'aider à ramasser ses affaires).
- Partager des jeux avec l'autre élève.
- Faire du travail communautaire dans l'école.
- Préparer une affiche positive et la présenter aux élèves.
- Réparer l'objet brisé ou rembourser les frais reliés au geste posé.
- Trouver des solutions pour mieux m'entendre avec l'autre élève.
- Faire une action constructive dans l'école.
- Aider un élève qui a un besoin particulier.
- Animer une activité auprès des plus petits.
- Aider un adulte dans l'école.
- Faire une recherche sur un sujet et le présenter.

Application du code de vie



En cas de non-respect de ces règles par un élève, les sanctions sont déterminées selon une approche graduelle en fonction :

- du profil de l'élève
- de la nature du geste
- de sa gravité
- de sa fréquence
- de la récurrence des manquements

Les sanctions applicables sont celles prévues dans les banques suivantes (d'autres peuvent s'ajouter) :

Mesures de soutien

- Soutien au développement des habiletés sociales
- Pratique guidée
- Intensification du soutien au développement des habiletés sociales
- Récréations accompagnées
- Participation à des cercles de discussion
- Séances de médiation
- Rappel de la règle avant la tenue d'une activité
- Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève
- Rencontres individuelles (TES, professionnel, direction, autre)
- Communication régulière entre l'école et la maison
- Soutien à l'élève lors de l'accomplissement de l'activité réparatrice
- Contrat personnalisé avec renforcement positif
- Mentorat

Sanctions

- Avertissement (verbal ou écrit)
- Geste réparateur
- Réparation, remboursement ou remplacement d'un bien endommagé
- Travaux communautaires
- Réflexion écrite
- Illustration de la situation (dessin) et explication
- Retrait de privilège
- Reprise du temps perdu
- Excuses verbales ou écrites
- Perte de privilège (ex. déplacement limité)
- Retrait du cellulaire, des écouteurs, de tout autre appareil mobile personnel
- Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal
- Retenue, suspension, expulsion

Engagement

Les élèves et le personnel de l'école ont le droit d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement et dans un environnement respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif, au sein duquel la collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs partagées.

J'ai pris connaissance du code de vie et je m'engage à le suivre.

Signature de l'élève : _____

Date : _____

Signature du parent : _____

Date : _____